



Bulletin d'adhésion 2026

Adhérent n°:

Vos Coordonnées

Nom et Prénom:

Adresse:.....

Code Postal: Ville:

Téléphone:E-mail:

En adhérant à AMAPortée, j'adhère également à AMAPAura, le réseau des AMAP de la région

AMAPortée

AMAPortée est une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Elle regroupe des adhérent-e-s autour de plusieurs producteurs et productrices respectant les valeurs de l'agriculture paysanne. Elle organise la vente directe de produits payés d'avance et elle est basée sur la solidarité des adhérent-e-s avec les producteurs et productrices face aux aléas climatiques et agricoles de la production. Cela se matérialise sous forme de contrats ou de commandes groupées.

Adhésion au projet

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur. Par ailleurs, j'accepte les règles de fonctionnement et m'engage à les respecter, ce qui inclut la participation à diverses actions au sein de l'association (aide aux distributions, aide au jardin, etc.).

Planning et Participation aux distributions

Le planning des distributions est consultable sur le site internet d'AMAPortée. Pendant la saison, chacun-e participe 1 ou plusieurs fois à l'organisation de la distribution

Horaires et Lieu des distributions

Les distributions ont lieu au local d'AMAPortée, **50 rue des Anges à Viuz-en-Sallaz** (derrière la mairie), aux horaires suivants :

- Horaires normaux de distribution : **le mardi de 18h à 19h30 en haute saison (liée à la saison contrat légumes) , le mardi de 18h à 19h en basse saison**
- Certaines commandes groupées sont distribuées **le mercredi de 18h à 19h**
- Ces horaires peuvent être modifiés pour s'adapter à des contraintes techniques ou administratives

Le règlement et les contrats sont disponibles sur le site : www.amaportee.fr

AMAPortée reste à votre écoute tout au long de la saison sur **association.amaportee@gmail.com**

Je règle ma cotisation de **15 €**

☐
☐

par chèque à l'ordre « AMAPortée »
en espèces.

Fait à le

SIGNATURE, précédée de la mention "lu et approuvé"

Validité de l'adhésion de la date de signature à la date de l'AG 2027

**Merci de déposer ou d'envoyer l'adhésion avec son règlement à :
Amaportée 50 rue des Anges 74250 Viuz-en-Sallaz.**